

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

**Mission Economique Tunisienne en République Tchèque (Prague & Brno)
du 1^{er} au 6 novembre 2022**

Je soussigné(e) (*nom, prénom*) :

Fonction :

Agissant pour le compte de l'établissement :

Raison Sociale		Matricule Fiscal	
Secteur d'activité		Chiffre d'affaires (à mentionner dans le catalogue)	
1^{er} Participant (Nom – Prénom - Fonction)		Si 2^{ème} Participant (Nom – Prénom - Fonction)	
Mobile / WhatsApp		Mobile / WhatsApp	
E-mail		E-mail	
Besoin de visa Schengen	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Besoin de visa Schengen	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Besoin d'assistance pour la traduction anglais/français	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Besoin d'assistance pour la traduction anglais/français	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
E-Mail chargé du dossier		Mobile chargé du dossier	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone (à mentionner dans le catalogue)			
E-Mail (à mentionner dans le catalogue)		Site Web	

Présentation sommaire de l'activité de votre établissement (en langue anglaise) :

.....
.....

Présentation de vos principaux Produits et Services à promouvoir lors de cette mission (en langue anglaise) :

.....
.....

Description/listing des profils/noms des contacts recherchés : importateurs, distributeurs, clients finaux, institutionnels, administrations, etc. :

.....
.....

Autres demandes / attentes :

.....
.....

Mission Economique Tunisienne en République Tchèque (Prague & Brno) du 1^{er} au 6 Novembre 2022 - Engagement de participation

- 1) Déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions des conditions générales de participation à la Mission Economique Tunisienne en République Tchèque (Prague & Brno) du 1^{er} au 06 Novembre 2022.
- 2) M'engage à participer à cette mission aux conditions suivantes :

	Formule « Mission d'affaires »	Formule « 2 ^{ème} participant »	Formule « Partenaire »
Transferts aéroport – hôtel – aéroport et les déplacements mentionnés dans le programme de la mission (forum économique, RDV B2B et/ou Door to Door, évènements de réseautage, visites, etc.).	✓	✓	✓
Participation au forum économique, rencontres de Networking et les cocktails mentionnés dans le programme.	✓	✓	✓
Organisation logistique (choix, négociation et réservation hôtel et vol, assistance aéroport, etc.)	✓	✓	✓
Appui et suivi des dossiers de soutien financier FOPRODEX	✓	✓	✓
Présentation du participant dans le catalogue de la mission (+ 500 exemplaires seront distribués à Prague et Brno)	✓	✓	✓
Logo mis en avant sur les supports de communication de la mission (mailing, programme, catalogue, rollup, etc.)	-	-	✓
Conduite, accompagnement et suivi de la mission par CONECT International	✓	✓	✓
TARIFS DES FORMULES			
Adhérents CI 2022	1.500 DT HT	1.000 DT HT	5.000 DT HT
Non Adhérents CI 2022	2.000 DT HT	1.500 DT HT	
Supplément1 : Insertion d'une page publicitaire dans le catalogue de la mission (Format A5 – 15/21)	500 DT HT	500 DT HT	GRATUIT
Supplément 2 : Mise à disposition d'un Espace 4 m ² /une table d'exposition à l'entrée de salle du Forum économique	1.000 DT HT	1.000 DT HT	GRATUIT
SOUS TOTAL HT (TARIF FORMULE pour chaque participant avec ou sans supplément)			
MONTANT TOTAL TTC A PAYER (+ TVA 19%)			

N.B. : Les frais de participation ne couvrent pas :

Les frais du billet d'avion	La vaccination, les tests PCR COVID-19, etc.
Les frais d'hébergement	Le timbre de voyage et les frais personnels.
Les frais de restauration libre (non pris en charge par le programme de la mission)	Les frais d'assurance voyage et d'obtention du Visa
L'acheminement et/ou le transport de la documentation et/ou échantillons des participants	

a) Afin de valider mon inscription, je retourne cet engagement signé, accompagné du paiement du montant total (100%)

- Chèque N°
- Espèces

Virement bancaire : **ATB - Agence Mutuelleville RIB : 01 90 50 32 1112 8054 90 10**

Une facture sera adressée à réception de ce règlement.

b) Je m'engage à retourner les éléments ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2022 par e-mail à de.ci@connect.org.tn

Le scan du reçu de mon adhésion à la CONECT International pour l'année 2022 (pour bénéficier du tarif adhérent)	Le descriptif court (3 lignes max) de mon établissement à mentionner dans le catalogue de la mission (en langue anglaise)
Le scan de la photo d'identité du/des participant(s)	Les coordonnées directes du/des participant(s) à mentionner dans le catalogue de la mission
Le logo de mon établissement en version vectorielle en haute résolution	Le justificatif du règlement des frais de participation à la mission.
Le scan de la première page du passeport du/des participant(s)	

c) J'ai pris connaissance que le paiement intégral est la condition sine qua non à la participation de l'établissement à cette mission.

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature autorisée de l'établissement



Mission Economique Tunisienne en République Tchèque (Prague & Brno) du 1^{er} au 6 Novembre 2022 - Engagement de participation
CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Mission Economique Tunisienne en République Tchèque (Prague & Brno) du 1^{er} au 6 novembre 2022

Article 1 :

A l'inscription, le participant fera parvenir le justificatif du paiement à l'ordre de CONECT International. A réception, une facture du montant total sera transmise au participant. En cas de non-respect des délais de règlement, CONECT International se réserve le droit d'annuler l'inscription et d'en imputer la responsabilité à l'établissement.

Article 2 :

Dans le cadre de cette mission, les frais de participation acquittés par l'établissement comprennent les prestations reprises dans l'engagement de participation intitulées « les formules ».

Les prestations non comprises dans la formule seront à la charge du participant et réglées directement par celui-ci à son fournisseur, sans que CONECT International soit solidaire de la dette contractée par le participant.

CONECT International ne sera en aucun cas responsable du non attribution ou du non-paiement d'éventuelles subventions publiques à l'établissement inscrit à la mission.

Article 3 :

a) Engagement par rapport à la mission :

L'établissement s'engage à remplir dûment son engagement de participation et de fournir à CONECT International les éléments nécessaires pour une meilleure description de son activité tout en détaillant le type d'alliances et d'opportunités d'affaires recherchées. La CONECT International se réserve le droit d'annuler la participation d'un établissement et de lui en imputer la responsabilité, si celle-ci ne remplit pas, dans les délais impartis, les éléments nécessaires à la bonne finalité de la prestation que celle-ci s'engage à prester.

La CONECT International ne pourra en aucun cas être tenue responsable des informations incomplètes et/ou erronées éditées dans le catalogue de la mission après validation des établissements participants. CONECT International se réserve le droit de refuser la participation d'un établissement si sa taille et/ou l'objet de son activité ne correspondent pas à l'objet de la mission.

Pour des raisons d'organisation, la CONECT International se réserve le droit de reporter la date de la mission et/ou de modifier les tarifs de ses formules (à la hausse ou à la baisse) selon l'évolution des conditions et des circonstances de la mission.

Dans tous les cas, CONECT International n'est pas redevable des frais engagés par le participant.

b) Responsabilité civile des participants :

Chaque participant s'engage à vérifier auprès de sa compagnie d'assurance l'étendue de sa responsabilité civile durant la durée de la mission.

c) Communication – droit à l'image :

Pour les besoins de communication de cette mission, chaque participant accepte expressément d'être filmé et/ou photographié au cours de la mission et autorise la diffusion des images ainsi prises, sur tout support papier ou numérique et sur les réseaux sociaux, en Tunisie et à l'étranger, choisi par CONECT International ou un partenaire de l'évènement. Les prises de vue par les participants sont possibles, mais leur utilisation à des fins commerciales est strictement interdite. Par ailleurs, les participants doivent respecter le droit à l'image de chaque personne.

d) Loi informatique et libertés :

La participation à la mission implique la collecte et le traitement informatique de données à caractère personnel. Conformément aux dispositions de la loi, les participants bénéficient d'un droit d'accès aux informations qui les concernent ainsi que d'un droit de rectification et de suppression qu'ils peuvent exercer auprès de CONECT International.

e) Suivi de la mission :

L'établissement participant s'engage à informer CONECT International des contrats qui pourraient être conclus à la suite de cette opération, en répondant aux questionnaires d'évaluation qui lui seront remis à l'issue de la mission.

Article 4 : responsabilité

La CONECT International ne peut en aucun cas voir sa responsabilité mise en cause du fait :

- de la présence ou de l'absence à la mission d'un participant et/ou du déroulement des rendez-vous entre participants. Les rendez-vous sont validés par chaque participant qui accepte d'y participer de son plein gré. La CONECT International ne garantit aux participants aucun résultat ni opportunité d'affaires suite à la tenue de la mission.
- de l'annulation ou de l'interruption à tout moment par un participant d'un rendez-vous. Aucune indemnité, à quelque titre que ce soit, ne pourra être réclamée à CONECT International du fait de l'absence de tenue ou de la tenue partielle d'un rendez-vous.
- du contenu des informations et propos échangés entre les participants pendant la mission, notamment au cours des rendez-vous. Les participants s'engagent à respecter strictement le secret des affaires. La CONECT International ne saurait être poursuivie, à quelque titre que ce soit, pour non-respect par l'un des participants de l'obligation de confidentialité à laquelle il est tenu.
- La CONECT International n'a pas à intervenir dans les litiges qui pourraient survenir entre les participants et ne peut en aucun cas être tenue responsable des conséquences qui pourraient en résulter.

Article 5 : Conditions d'annulation :

- Compte tenu des impératifs logistiques, les établissements inscrits ne pourront pas annuler leur inscription au-delà du 30 septembre 2022.

Par « établissement inscrit » nous entendons :

Les établissements ayant réglé 100% de leur inscription et/ou ayant communiqué leur engagement de participation.

- Cas de force majeure :

Tout désistement pour cas de force majeure doit être communiqué par l'établissement participant par courrier.

Le courrier doit contenir les motifs du désistement et les justificatifs (originaux) correspondants.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure : la maladie, l'accident, le décès d'un parent proche, les catastrophes naturelles.

Tout désistement en cas de force majeure devra être communiqué à CONECT International au plus tard le 30 septembre 2022. Pour le désistement en cas de force majeure communiqué après le 30 septembre 2022, le remboursement entraînera des frais de traitement de dossier qui seront à la charge du participant à raison de 500 DT HT par participant.

Les établissements qui souhaitent annuler leur participation doivent envoyer un e-mail à l'adresse suivante : de.ci@conect.org.tn

Article 6 : loi applicable – juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi Tunisienne. Les litiges éventuels nés de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution des présentes conditions générales de participation, seront soumis à la loi Tunisienne et à la juridiction compétente dans la circonscription CONECT International.

Lu et Approuvé

Date, cachet et signature autorisée de l'établissement